



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
31 décembre 2014 et 2013

**ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS  
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

	<b>2014</b>	2013
	<b>\$</b>	\$
<b>REVENUS</b>		
Intérêts	<b>1 718</b>	18 218
Autres revenus	<b>1 912</b>	2 600
	<b>3 630</b>	20 818
<b>CHARGES</b>		
Frais d'administration - note 8	<b>4 243 067</b>	1 134 283
Charges opérationnelles - note 8	<b>166 317</b>	---
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	<b>31 665</b>	35 208
Honoraires	<b>1 671 964</b>	876 333
Frais financiers - note 8	<b>1 000 937</b>	400 475
Pertes de change	<b>127 156</b>	619 426
Variation de la juste valeur des passifs financiers - note 28	<b>(1 319 448)</b>	(410 573)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	<b>792 289</b>	132 659
Provision pour dépréciation des biens miniers	<b>4 219 147</b>	1 076 052
	<b>10 933 094</b>	3 863 863
<b>PERTE NETTE</b>	<b>10 929 464</b>	3 843 045
<b>PERTE NETTE DE L'EXERCICE ATTRIBUABLE :</b>		
Aux actionnaires ordinaires	<b>10 549 484</b>	3 818 523
À la participation ne donnant pas le contrôle	<b>379 980</b>	24 522
	<b>10 929 464</b>	3 843 045
<b>PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE - note 24</b>	<b>0,037</b>	0,014

**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL  
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

	<b>2014</b>	2013
	<b>\$</b>	\$
<b>PERTE NETTE</b>	<b>(10 929 464)</b>	(3 843 045)
Autres éléments du résultat global - Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net		
Écart de conversion	<b>(1 708 369)</b>	3 906 971
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>(12 637 833)</b>	63 926
<b>RÉSULTAT GLOBAL ATTRIBUABLE :</b>		
Aux actionnaires ordinaires	<b>(12 257 853)</b>	88 448
À la participation ne donnant pas le contrôle	<b>(379 980)</b>	(24 522)
	<b>(12 637 833)</b>	63 926

## RESSOURCES ROBEX INC.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercice terminé le 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

	Capital- actions	Réserve - options d'achat d'actions	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global (note 21)	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2013	45 253 460	2 381 571	(22 560 505)	2 232 980	27 307 506	(23 584)	27 283 922
Perte nette	---	---	(10 549 484)	---	(10 549 484)	(379 980)	(10 929 464)
Écart de conversion	---	---	---	(1 719 132)	(1 719 132)	10 763	(1 708 369)
Résultat global pour l'exercice	---	---	(10 549 484)	(1 719 132)	(12 268 616)	(369 217)	(12 637 833)
Émission d'actions - note 20	2 649 000	---	---	---	2 649 000	---	2 649 000
Frais d'émission d'actions	(13 245)	---	---	---	(13 245)	---	(13 245)
Options d'achat d'actions exercées au cours de l'exercice - note 20	54 875	(21 125)	---	---	33 750	---	33 750
Options d'achat d'actions portées en charges au cours de l'exercice - note 20	---	31 665	---	---	31 665	---	31 665
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>47 944 090</b>	<b>2 392 111</b>	<b>(33 109 989)</b>	<b>513 848</b>	<b>17 740 060</b>	<b>(392 801)</b>	<b>17 347 259</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## RESSOURCES ROBEX INC.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercice terminé le 31 décembre 2013

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

	Capital- actions	Réserve - option d'achat d'actions	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global (note 21)	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2012	43 853 774	2 392 263	(18 736 982)	(1 673 991)	25 835 064	938	25 836 002
Perte nette	---	---	(3 818 523)	---	(3 818 523)	(24 522)	(3 843 045)
Écart de conversion	---	---	---	3 906 971	3 906 971	---	3 906 971
Résultat global pour l'exercice	---	---	(3 818 523)	3 906 971	88 448	(24 522)	63 926
Émission d'actions - note 20	1 000 000	---	---	---	1 000 000	---	1 000 000
Bons de souscription exercés - note 17	282 536	---	---	---	282 536	---	282 536
Frais d'émission d'actions	---	---	(5 000)	---	(5 000)	---	(5 000)
Options d'achat d'actions exercées au cours de l'exercice - note 20	117 150	(45 900)	---	---	71 250	---	71 250
Options d'achat d'actions portées en charges au cours de l'exercice - note 20	---	35 208	---	---	35 208	---	35 208
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>45 253 460</b>	<b>2 381 571</b>	<b>(22 560 505)</b>	<b>2 232 980</b>	<b>27 307 506</b>	<b>(23 584)</b>	<b>27 283 922</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**BILANS CONSOLIDÉS**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

	<b>31 décembre 2014</b>	31 décembre 2013
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF COURANT</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>787 754</b>	5 523 373
Stocks - note 9	<b>2 502 596</b>	19 526
Débiteurs - note 10	<b>354 201</b>	1 521 961
Charges payées d'avance	<b>50 759</b>	---
	<b>3 695 310</b>	7 064 860
<b>DÉPÔTS VERSÉS</b>	<b>14 011</b>	13 611
<b>BIENS MINIERS - notes 11 et 12</b>	<b>16 684 331</b>	20 820 555
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 13</b>	<b>44 093 098</b>	25 607 220
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - note 14</b>	<b>209 520</b>	253 152
	<b>64 696 270</b>	53 759 398
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF COURANT</b>		
Découvert bancaire	<b>240 804</b>	---
Créditeurs - note 15	<b>10 967 392</b>	2 026 257
Partie courante de la dette à long terme - note 16	<b>13 592 511</b>	3 239 964
Marges de crédit - note 16	<b>6 497 663</b>	1 350 398
	<b>31 298 370</b>	6 616 619
<b>DÉBENTURES CONVERTIBLES - note 19</b>		
Droits de conversion à la juste valeur	<b>3 028 967</b>	4 332 495
Composante dette au coût amorti	<b>8 726 262</b>	7 393 378
<b>BONS DE SOUSCRIPTION - note 17</b>	<b>2 857 793</b>	3 131 898
<b>DETTE À LONG TERME - note 16</b>	<b>1 070 001</b>	4 790 943
<b>PASSIF ENVIRONNEMENTAL - note 18</b>	<b>367 618</b>	210 143
	<b>47 349 011</b>	26 475 476
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital-actions - note 20	<b>47 944 090</b>	45 253 460
Réserve - options d'achat d'actions - note 20	<b>2 392 111</b>	2 381 571
Déficit	<b>(33 109 989)</b>	(22 560 505)
Cumul des autres éléments du résultat global - note 21	<b>513 848</b>	2 232 980
	<b>17 740 060</b>	27 307 506
Participation ne donnant pas le contrôle	<b>(392 801)</b>	(23 584)
	<b>17 347 259</b>	27 283 922
	<b>64 696 270</b>	53 759 398

Continuité de l'exploitation (note 1)

Engagements (note 27)

Événements subséquents (note 30)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

	2014 \$	2013 \$
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :</b>		
<b>Exploitation</b>		
Perte nette	(10 929 464)	(3 843 045)
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des passifs financiers	(1 319 448)	(410 573)
Écart de change	166 797	335 628
Frais financiers	999 219	382 257
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	792 289	132 659
Passif environnemental	166 317	---
Provision pour dépréciation des biens miniers	4 219 147	1 076 052
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	31 665	35 208
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement - note 22	733 625	(21 955)
Intérêts payés	(280 696)	(865 665)
Intérêts reçus	1 718	18 218
	<b>(5 418 831)</b>	<b>(3 161 216)</b>
<b>Investissement</b>		
Augmentation des dépôts versés	(400)	(13 611)
Acquisition de biens miniers	(719 924)	(1 665 222)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(12 949 637)	(20 298 925)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(41 647)	(252 596)
	<b>(13 711 608)</b>	<b>(22 230 354)</b>
<b>Financement</b>		
Dette à long terme contractée	13 961 929	15 707 129
Remboursement de la dette à long terme	(1 931 260)	(6 528 458)
Émission de débentures convertibles	---	11 940 000
Émission et souscription d'actions ordinaires	1 488 750	1 345 750
Frais d'émission d'actions	(13 245)	(5 000)
	<b>13 506 174</b>	<b>22 459 421</b>
<b>Effet de la variation du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie</b>	<b>647 842</b>	<b>138 065</b>
<b>Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(4 976 423)</b>	<b>(2 794 084)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>5 523 373</b>	<b>8 317 457</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>546 950</b>	<b>5 523 373</b>
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Trésorerie	787 754	5 523 373
Découvert bancaire	(240 804)	---
	<b>546 950</b>	<b>5 523 373</b>

Renseignements supplémentaires (note 22)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**1 - DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION****Description de l'entreprise**

Ressources Robex Inc. (la "société") est une société junior canadienne d'exploration et de développement minier qui est actuellement titulaire de cinq permis d'exploration, tous localisés au Mali en Afrique de l'Ouest. Ces permis démontrent tous une géologie favorable avec un potentiel pour la découverte de gisements aurifères. En plus de ses activités d'exploration, la société développe notamment son gisement de Nampala, situé sur le permis de Mininko, pour lequel une étude de faisabilité a été réalisée et qui démontre une rentabilité en vue de l'exploitation d'une mine. La société s'affaire actuellement au développement de ses installations de production de doré, en vue d'atteindre le niveau de production commerciale prévu. L'adresse du siège social est le 437, Grande-Allée Est, Québec (Québec), G1R 2J5, Canada.

**Continuité de l'exploitation**

Les états financiers consolidés ci-joints ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), applicables à une société en continuité d'exploitation, qui considère la réalisation des actifs et le règlement des passifs dans le cours normal des affaires à mesure qu'ils arrivent à échéance. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation. La direction est consciente, en faisant cette évaluation, qu'il existe des incertitudes importantes liées à des événements ou à des circonstances susceptibles de jeter un doute important quant à la capacité de la société d'assurer la continuité de son exploitation et, par conséquent, sur la pertinence de l'utilisation des IFRS applicables à une société en continuité d'exploitation, tels qu'ils sont décrits dans le paragraphe suivant. Ces états financiers consolidés ne reflètent pas les ajustements à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux charges et aux classifications du bilan consolidé qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité d'exploitation s'avérait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, la société a enregistré une perte nette de 10 929 646 \$ et a accumulé un déficit de 33 109 989 \$ au 31 décembre 2014. Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses obligations et ses engagements au titre des programmes d'exploration et d'évaluation, de poursuivre le développement de son gisement minier et de payer ses frais généraux et ses frais d'administration. Au 31 décembre 2014, la société avait un fonds de roulement négatif de 27 603 060 \$, incluant la trésorerie de 787 754 \$. Au 31 décembre 2014, la direction estimait que ces fonds ne seraient pas suffisants pour permettre à la société de poursuivre son exploitation. Immédiatement après le 31 décembre 2014, la société a encaissé un montant suite à l'émission d'un placement privé et a remboursé une dette à long terme par l'émission de capital-actions (note 30).

Tant que la société ne sera pas en exploitation, la poursuite de ses activités dépendra de sa capacité à lever du financement additionnel par voie d'emprunt ou d'émission d'actions. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la société. Dans ce cas, si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers consolidés.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 1 - DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION - (suite)

#### Continuité de l'exploitation - (suite)

Bien que la société ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels elle détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Le Mali fait l'objet depuis plusieurs années d'un conflit armé dans sa partie nord. Bien que les conditions géopolitiques se soient améliorées, notamment depuis les élections présidentielles du 11 août 2013, et bien que les permis détenus par la société soient situés au sud et à l'ouest du Mali, il y a toujours un risque que la société ne puisse recouvrer ses actifs ou assumer ses passifs, ni poursuivre ses activités, notamment l'exploitation de sa mine de Nampala, en cas de dégradation du contexte géopolitique.

### 2 - MODE D'ÉTABLISSEMENT

Ces états financiers consolidés ont été préparés en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS) et ont été approuvés par le conseil d'administration le 16 avril 2015.

### 3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

#### Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés ont été établis selon le principe de la continuité d'exploitation, en vertu de la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

#### Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la société, ceux de ses filiales ainsi que ceux de African Peak Trading House Limited, dans laquelle la société a effectué un placement significatif et dont l'ensemble des bénéfices nets après impôts est redistribué à la société sous forme de dividendes privilégiés. Les filiales de la société sont Société Robex N'Gary SA dans laquelle la société détient une participation de 85 %, Ressource Robex Mali S.A.R.L. détenue en propriété exclusive et Nampala SA, dans laquelle la société détient une participation de 90%. Ces trois filiales sont toutes situées au Mali. Tous les comptes et opérations intersociétés sont éliminés.

La participation ne donnant pas le contrôle dans les actifs nets des filiales consolidées est présentée comme une composante des capitaux propres séparément de la valeur nette de la société. La participation ne donnant pas le contrôle représente la participation ne donnant pas le contrôle à la date d'acquisition du regroupement d'entreprises plus la participation ne donnant pas le contrôle dans les changements à la valeur nette depuis la date d'acquisition.

Le résultat global des filiales est attribué aux propriétaires de la société et aux actionnaires sans contrôle, même si cela entraîne un solde déficitaire pour les parts des actionnaires sans contrôle.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)****Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation**

La monnaie de présentation des états financiers consolidés est le dollar canadien. Le franc CFA est la monnaie fonctionnelle de la société. Les états financiers consolidés sont convertis en monnaie de présentation comme suit: les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. L'ajustement au titre de la conversion des devises résultant de cette conversion est inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global dans l'avoir des actionnaires. Les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

**Conversion des devises***Opérations en devises étrangères*

Les opérations libellées en devises autres que la monnaie fonctionnelle sont converties dans la monnaie fonctionnelle appropriée de la façon suivante: les actifs et les passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, et les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur au moment de l'opération. Les actifs et les passifs non monétaires mesurés au coût historique et libellés en devises étrangères sont convertis aux taux d'origine. Les éléments non monétaires mesurés à la juste valeur libellés en devises étrangères sont convertis aux taux en vigueur au moment où la juste valeur a été établie. Les gains ou les pertes de change résultant de cette conversion sont portés aux résultat nets.

**Instruments financiers**

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés et que la société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Après la constatation initiale, l'évaluation des actifs et des passifs financiers dépend de leur classification. Lors de la comptabilisation initiale, la société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes:

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)****Instruments financiers - (suite)**Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant que la société s'attend à recevoir moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif diminué d'une provision pour pertes de valeur. Les prêts et créances de la société sont inclus dans l'actif courant, sauf pour ceux ayant une échéance supérieure à 12 mois de la date de fin d'exercice, lesquels sont classés dans l'actif non courant.

Les prêts et créances de la société incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et les dépôts versés.

Passifs financiers au coût amorti

Les passifs financiers au coût amorti comprennent le découvert bancaire, les comptes créditeurs, les marges de crédit la composante dette des débentures convertibles et la dette à long terme. Les passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés au montant à payer moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à sa juste valeur. Ultérieurement, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont classés dans le passif courant si le paiement est exigible dans les 12 mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif non courant.

Instruments financiers dérivés

Les passifs financiers comptabilisés à la juste valeur comprennent les bons de souscription et les droits de conversion des débentures convertibles et la variation de ceux-ci est inscrite en résultat net.

Les débentures convertibles (note 19) sont évaluées en dollars canadiens, qui n'est pas la monnaie fonctionnelle de la société. De ce fait, celles-ci doivent être réparties dans une composante dette et une composante instrument financier dérivé, selon les caractéristiques figurant dans la description du capital-actions de la société. La juste valeur de l'instrument financier dérivé associé à la débenture a été évaluée initialement selon le modèle de Black et Scholes. Ce montant a été classé en tant que dette et évalué initialement et subséquemment à sa juste valeur, jusqu'à ce que cet instrument soit converti ou que sa date d'échéance soit arrivée, avec les écarts de change passés en résultat net. La différence entre cette juste valeur et le montant du financement, a été attribué à la composante dette de la débenture. Celle-ci sera amortie jusqu'à ce qu'elle soit exercée ou que sa date d'échéance soit arrivée.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)****Instruments financiers - (suite)***Instruments financiers dérivés - (suite)*

Du fait d'une monnaie de règlement différente de la monnaie fonctionnelle, les bons de souscription ne se qualifient pas comme instruments de capitaux propres et sont classés comme instruments dérivés au passif. Ils sont évalués initialement et subséquemment à la juste valeur.

*Coûts de transaction*

Les coûts de transaction relatifs aux instruments financiers, qui ne sont pas classés comme étant des actifs ou passifs à la juste valeur par le biais du résultat net, sont comptabilisés comme un ajustement du coût de l'instrument financier au bilan, au moment de sa comptabilisation initiale et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les soldes bancaires et les placements temporaires très liquides dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois, ou qui sont encaissables en tout temps sans pénalité.

**Stocks**

La matière extraite des mines est classée comme minerai ou comme matière stérile. Le minerai représente la matière qui, au moment de l'extraction, devrait, selon toute attente, être transformée en un produit commercialisable qui sera vendu à profit. Les matières premières sont composées du minerai empilé. Le minerai est accumulé dans des stocks d'empilement qui sont ensuite transformés en or dans une forme commercialisable. Les produits en cours représentent l'or dans le circuit de traitement dont le processus de production n'est pas terminé et qui n'est pas encore sous une forme commercialisable. Les fournitures d'exploitation minière représentent des produits de base consommables et d'autres matières premières utilisés dans le processus de production, ainsi que des pièces de rechange et d'autres fournitures d'entretien qui ne sont pas classées comme immobilisations corporelles.

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé sur une base moyenne pondérée et comprend tous les coûts engagés, en fonction de la capacité normale de production, afin d'amener chaque produit à son emplacement et à son état actuel. Le coût des stocks comprend la main-d'oeuvre directe, les matériaux, les frais des entrepreneurs et une allocation des frais généraux des sites miniers. Au fur et à mesure que le minerai est acheminé à l'usine pour traitement, les coûts sont reclassés hors des stocks en fonction du coût moyen par tonne de minerai stocké.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)****Stocks - (suite)**

La société comptabilise des provisions afin de réduire les stocks à leur valeur nette de réalisation pour refléter les changements dans les facteurs économiques qui ont un impact sur la valeur des stocks et pour refléter les intentions actuelles quant à l'utilisation des stocks de fournitures désuets ou à rotation lente. La valeur nette de réalisation est déterminée par référence au prix du marché en question moins les frais de vente variables applicables. Les provisions comptabilisées reflètent également une estimation des coûts résiduels afin d'amener les stocks à une forme commercialisable. Des provisions sont aussi comptabilisées afin de ramener les fournitures d'exploitation minière à leur valeur de réalisation nette, qui est généralement calculée par référence à leur valeur de récupération ou à leur valeur de rebut, lorsqu'il est établi que les fournitures sont désuètes. Les provisions sont reprises afin de refléter des recouvrements ultérieurs de la valeur nette de réalisation lorsque les stocks sont toujours en main.

**Biens miniers**

Les coûts engagés pour les activités qui précèdent l'exploration minière et l'évaluation des ressources minérales, étant tous les coûts engagés avant l'obtention des droits légaux d'explorer un secteur, sont passés en charges immédiatement.

Les coûts d'exploration comprennent les droits dans des biens miniers, payés ou acquis dans le cadre d'une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'informations sur les dépôts minéralisés existants.

Les droits miniers sont comptabilisés au coût d'acquisition ou à la juste valeur dans le cas d'une dépréciation causée par une perte de valeur. Les droits miniers et les options pour acquérir des participations indivises dans des droits miniers sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production. Ces coûts sont radiés lorsque les propriétés sont abandonnées ou lorsque le recouvrement des coûts ou l'accès aux ressources est incertain. Le produit de la vente des biens miniers est comptabilisé en réduction de la valeur comptable et tout excédent ou déficit est comptabilisé comme un gain ou une perte à l'état consolidé des résultats. Dans le cas d'une vente partielle, si la valeur comptable est supérieure au produit de la vente, seules les pertes sont comptabilisées.

Les coûts d'exploration comprennent aussi généralement les coûts associés à la production, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai comme les études topographiques, géologiques et géophysiques. En règle générale, la capitalisation des dépenses relatives aux activités d'exploration commence lorsqu'il est plus probable qu'improbable que des avantages économiques futurs seront réalisés. L'évaluation de la probabilité est fondée sur des facteurs tels que le niveau de l'exploration et le degré de confiance de la direction dans le corps minéralisé.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)****Biens miniers - (suite)**

Les coûts d'exploration et d'évaluation reflètent les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou d'une acquisition d'actifs. Les coûts d'exploration et d'évaluation incluent le coût pour:

- établir le volume et la teneur des dépôts par des activités de forage carotté, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un corps minéralisé qui est classé comme étant une ressource minérale ou une réserve prouvée et probable ;
- déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement ;
- les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures ;
- les activités relatives aux permis et ;
- les évaluations économiques visant à déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de préfaisabilité et de faisabilité finale.

Les coûts d'exploration et d'évaluation sont capitalisés si la direction détermine qu'il existe des preuves suffisantes pour étayer la probabilité de générer des retombées économiques positives dans le futur. Lorsqu'un projet entre en phase de développement, les coûts d'exploration et d'évaluation sont capitalisés dans les biens miniers. Si une activité d'exploration ne s'avère pas viable, tous les coûts irrécupérables du projet sont radiés. Les coûts d'exploration et d'évaluation comprennent les frais généraux directement attribuables à ces activités.

**Perte de valeur**

La recouvrabilité des montants apparaissant comme biens miniers dépend de la découverte de réserves recouvrables sur le plan économique, de la capacité de la société à obtenir le financement nécessaire pour compléter le développement et de la production rentable future ou du produit de la disposition. Le montant apparaissant comme étant les intérêts miniers ne représente pas nécessairement la valeur actuelle ou future de ces intérêts miniers.

Les biens miniers sont soumis à un test de dépréciation à la date de clôture lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation surviennent, généralement lorsque l'une de ces circonstances survient :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)****Biens miniers - (suite)**

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un bien minier excède sa valeur recouvrable. Afin d'évaluer la valeur recouvrable, les biens miniers sont regroupés au niveau le plus bas pour lequel il existe des flux de trésorerie séparément identifiables ("unité génératrice de trésorerie" ou "UGT"). La valeur recouvrable d'un bien minier est la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en se fondant sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus de l'actif concerné ou de l'UGT. Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant de la valeur comptable de l'actif excédant sa valeur recouvrable.

La société évalue les pertes de valeur à chaque date de bilan pour des reprises éventuelles lorsque des événements ou des circonstances le justifient.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont initialement et subséquemment comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'une immobilisation remplacée est décomptabilisée lors du remplacement.

Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges à l'état consolidé des résultats au cours de la période où ils sont engagés.

L'amortissement est calculé pour répartir le coût des immobilisations corporelles, moins leur valeur résiduelle, sur leur durée d'utilité prévue, selon soit la méthode des unités de production, soit la méthode de l'amortissement linéaire ou la méthode de l'amortissement dégressif.

<b>Catégorie</b>	<b>Méthode</b>	
Coûts de développement minier	Unités de production	
Matériel relatif à l'exploitation minière	Unités de production	
Bâtiments et aménagement de bureaux	Linéaire	3 à 6 ans
Outillage, équipements et matériel roulant	Dégressif	20 % à 30 %
Équipement d'exploration	Dégressif	20 % à 45 %

L'amortissement de l'équipement d'exploration est passé en charges ou est capitalisé aux biens miniers en fonction de la politique de capitalisation des biens miniers. L'amortissement des immobilisations corporelles liées aux coûts de développement minier est capitalisé aux coûts de développement minier. Ces montants seront portés à l'état consolidé des résultats par le biais de l'amortissement des immobilisations corporelles suite à leur mise en exploitation (ou suite à la mise en production des biens miniers). Pour les immobilisations corporelles qui ne sont pas liées aux activités d'exploration et de développement, la charge d'amortissement est constatée directement à l'état consolidé des résultats.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)****Immobilisations corporelles - (suite)**

La société alloue le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin. En cas de changement dans ces estimations, le montant initialement comptabilisé est comptabilisé de manière prospective.

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés à l'état consolidé des résultats.

Coûts de développement minier

La phase de développement minier commence généralement après l'achèvement d'une étude de faisabilité et la décision de la direction de procéder au développement commercial d'un projet et se termine au début de la production commerciale. Les coûts de développement minier comprennent les coûts engagés pour accéder au gisement. À ces coûts s'ajoutent les coûts compris dans les biens miniers se rapportant aux propriétés mises en production.

Lorsque la production commerciale d'un projet commence, l'ensemble des coûts liés à ce projet sont amortis selon la méthode des unités de production.

Frais de découverte

Durant l'exploitation d'une mine à ciel ouvert, il est nécessaire d'engager des coûts pour retirer le mort-terrain et les autres déchets miniers pour avoir accès au minerai à partir duquel les minéraux peuvent être exploités économiquement. Le processus d'enlèvement du mort-terrain et des autres déchets miniers est appelé la découverte. Les coûts de découverte engagés afin de permettre l'accès initial au corps minéralisé (soit la découverte de pré-production) sont capitalisés dans les coûts de développement minier et sont amortis au moment où le minerai auquel ses frais sont rattachés est extrait de la fosse et que la mine est considérée en exploitation. Lorsque ces coûts sont directement attribuables au développement d'une catégorie d'immobilisation corporelle, ils y sont comptabilisés.

Il peut aussi s'avérer nécessaire d'enlever du matériel stérile et d'engager des coûts de découverte durant la phase d'exploitation de la mine. La société comptabilise un actif de découverte si toutes les conditions énoncées ci-dessous sont remplies.

(i) Il est probable que l'avantage économique futur (un meilleur accès à la composante du gisement) associé à l'activité de découverte ira à la société;

(ii) La société peut identifier la composante du gisement pour laquelle l'accès a été amélioré;

(iii) Les coûts liés à l'activité de découverte associée à cette composante peuvent être établis de façon fiable.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)****Immobilisations corporelles - (suite)**Frais de découverte - (suite)

La société évalue initialement l'actif de découverte au coût, en se basant sur le cumul des coûts engagés pour réaliser les travaux de découverte qui améliore l'accès à la composante identifiée de minerai, plus une proportion des coûts généraux du site minier directement attribuables à l'activité en question.

Après la comptabilisation initiale, l'actif de découverte est comptabilisé au coût moins l'amortissement et les pertes de valeur, de la même façon que l'actif existant dont il fait partie.

L'actif de découverte est amorti selon la méthode des unités de production, en fonction des réserves minérales prouvées et probables de la composante identifiée.

Actifs en construction

Les actifs en construction comprennent les coûts d'emprunt et la valeur actuelle estimative des obligations liées à la restauration environnementale au moment de la comptabilisation. Lorsque ces actifs sont amenés à un état fonctionnel pour leur utilisation prévue, l'amortissement débute.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'actifs admissibles sont incorporés au coût de ces actifs, jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour leur utilisation prévue. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés à titre de frais financiers à l'état consolidé des résultats au cours de la période où ils sont engagés.

**Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont initialement et subséquentement comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 30 %.

**Dépréciation des actifs non financiers**

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins de la détermination de leurs valeurs recouvrables, les actifs sont regroupés au plus bas niveau de regroupement pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont indépendants des flux de trésorerie d'autres groupes d'actifs ("unité génératrice de trésorerie" ou "UGT"). La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité (soit la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif de l'UGT concerné). La perte de valeur comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable sur sa valeur recouvrable.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)****Dépréciation des actifs non financiers - (suite)**

La société évalue les pertes de valeur qui pourraient faire l'objet de reprises lorsque des événements ou les circonstances le justifient.

**Provision pour obligations liées à la restauration environnementale**

La société comptabilise les coûts estimatifs des obligations légales et constructives nécessaires à la restauration des emplacements dans la période pendant laquelle l'obligation est engagée avec une augmentation correspondante de la valeur comptable de l'actif connexe. Pour les endroits où les activités minières ont cessé, les changements dans les provisions sont comptabilisés en charges directement à l'état consolidé des résultats. L'obligation est généralement considérée comme ayant été engagée lorsque les actifs miniers sont construits ou le milieu de terrain est perturbé à l'emplacement de production.

Les provisions sont évaluées en fonction de la meilleure estimation par la direction de la charge nécessaire à l'extinction de l'obligation à la fin de la période de présentation de l'information financière, et sont actualisées lorsque l'effet est significatif. La hausse de la provision résultant du passage du temps est comptabilisée à titre de charge d'intérêts. Les changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétés dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

Le passif actualisé est ajusté à la fin de chaque période pour refléter le passage du temps, sur la base d'un taux d'actualisation réel sans risque qui reflète les appréciations actuelles du marché et les changements dans les flux de trésorerie futurs estimatifs sous-jacents à l'obligation.

**Impôts sur le résultat et impôts différés**

La charge d'impôts comprend la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé à l'état consolidé des résultats sauf s'il concerne des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt lié est aussi comptabilisé directement aux capitaux propres.

La société comptabilise les impôts sur le résultat selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en tenant compte des écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur lors des exercices où les actifs seront recouverts et les passifs se régleront.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel l'actif pourra être imputé, sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont classés dans l'actif et le passif non courant. Ils sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et lorsque les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes sur la base de leur montant net.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)****Régime d'options d'achat d'actions**

La société attribue des options d'achat d'actions aux administrateurs, aux membres de la direction, aux employés et aux fournisseurs de services. Le conseil d'administration offre de telles options avec des durées de vie pouvant aller jusqu'à cinq ans, sans période d'acquisition, sauf pour les options d'achat d'actions attribuées au conseiller financier, pour qui les options sont exercables sur une période de 12 mois à raison de 25 % par trimestre, aux prix déterminés par le conseil d'administration.

La juste valeur des options est évaluée à la date d'attribution, en utilisant le modèle de Black et Scholes, et elle est comptabilisée au cours de l'exercice pendant lequel les bénéficiaires acquièrent les options. La juste valeur est comptabilisée comme une dépense en contrepartie de la "Réserve - options d'achat d'actions". Le montant comptabilisé comme une dépense est ajusté afin de refléter le nombre d'options d'achat d'actions que l'on prévoit acquérir.

**Comptabilisation des produits des activités ordinaires**

Les revenus incluent la vente d'or et de sous-produits (argent). Les revenus liés à la vente d'or et d'argent sont constatés lorsque les titres juridiques (droits et obligations) sur les métaux sont transférés à l'acheteur, qu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction seront versés à la société et qu'ils peuvent être mesurés de façon fiable. Puisque la mine est toujours dans la phase de pré-production, le produit des ventes est constaté en diminution des coûts de développement miniers capitalisés à l'actif à titre d'immobilisation corporelle au lieu d'être constatés comme étant des revenus.

**Résultat par action**

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, plus l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives en circulation au cours de l'exercice. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des bons de souscription et des options, et la méthode de la conversion hypothétique pour déterminer celui des débentures convertibles. Selon ces méthodes, le calcul du résultat dilué par action est effectué comme si toutes les actions potentielles dilutives avaient été exercées au plus tard au début de l'exercice ou à la date d'émission, selon le cas, et que les fonds en découlant avaient été utilisés pour acheter des actions ordinaires de la société à la valeur boursière moyenne des actions participantes au cours de l'exercice.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

#### 4 - CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

La société a adopté les nouvelles normes et les normes révisées décrites ci-dessous, ainsi que toutes les modifications importantes, en vigueur au 1er janvier 2014. Les méthodes comptables sont appliquées uniformément par toutes les filiales de la société.

##### IAS 36, Dépréciation d'actifs

En mai 2013, l'IASB a apporté des modifications aux informations à fournir selon IAS 36 "*Dépréciation d'actifs*", selon lesquelles une entité devra fournir, dans certains cas, des informations sur la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT. Cette version amendée apporte des précisions sur les informations à fournir relativement à la détermination de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, lorsqu'une perte de valeur est comptabilisée ou subséquemment reprise.

##### IFRIC 21, Droits et taxes («IFRIC 21»)

En mai 2013, l'*IFRS Interpretations Committee* («IFRIC») a publié l'interprétation IFRIC 21 («IFRIC 21»), "*Droits ou taxes*", une interprétation sur le traitement des droits et des taxes imposés par les autorités publiques. IFRIC 21 est une interprétation d'IAS 37, "*Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*" («IAS 37»). IAS 37 établit des critères aux fins de la comptabilisation d'un passif; l'un d'entre eux est que l'entité doit avoir une obligation actuelle résultant d'un événement passé (un «fait générateur d'obligation»). IFRIC 21 précise que l'événement générateur d'obligation qui crée un passif au titre des droits et des taxes est l'activité qui rend le droit ou la taxe exigible, tel qu'il est prévu dans les dispositions légales ou réglementaires pertinentes.

L'adoption de ces normes et amendements n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la société.

#### 5 - MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

La société n'a pas encore adopté certaines normes et modifications qui ont été publiées mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 31 décembre 2014.

##### (IAS 1), Présentation des états financiers

L'IASB a publié, en décembre 2014, des modifications à IAS 1, "*Présentation des états financiers*". Ces modifications apportent des précisions sur la façon d'exercer le jugement professionnel lors de la détermination du niveau et de la structure de l'information à divulguer dans les états financiers. Les modifications à cette norme, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, n'auront aucune incidence sur les résultats et la situation financière de la société puisqu'il s'agit d'une norme de présentation.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 5 - MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

#### (IAS 15), Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

L'IASB a publié, en mai 2014, IFRS 15, « *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* ». L'objectif de cette nouvelle norme est de fournir un cadre de référence unique et complet pour la constatation des produits pour tous les contrats avec des clients afin d'accroître la comparabilité. Cette nouvelle norme énonce les principes qu'une entité appliquera afin de mesurer les produits et de déterminer le moment de leur constatation. Le principe de base est qu'une entité constate les produits pour décrire le transfert des biens ou des services à un client pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017. L'adoption anticipée est permise. La société n'a pas encore évalué les répercussions de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés, ni pris la décision de l'adopter ou non de façon anticipée.

#### (IFRS 9), Instruments financiers

L'IASB a publié, en juillet 2014, la version finale de la norme IFRS 9, « *Instruments financiers* », qui remplacera la norme IAS 39, « *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* ». La norme IFRS 9 utilise une approche unique afin de déterminer si un actif financier doit être mesuré au coût amorti ou à la juste valeur, ce qui remplace plusieurs règles de la norme IAS 39. L'approche préconisée par la norme IFRS 9 est basée sur la façon dont une entité gère ses instruments financiers dans le cadre de son modèle d'affaires et des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie associés aux actifs financiers. La plupart des exigences de la norme IAS 39 quant au classement et à l'évaluation des passifs financiers ont été reprises dans la norme IFRS 9. La nouvelle norme exige également l'utilisation d'une méthode unique d'évaluation des baisses de valeur, remplaçant les multiples méthodes de la norme IAS 39. Des exigences relatives à la comptabilité de couverture, qui représentent un nouveau modèle de comptabilité de couverture, ont également été ajoutées à la norme IFRS 9. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 et doit être adoptée de façon rétrospective. La société n'a pas encore évalué les répercussions de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

### 6 - ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés être raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience antérieure et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. La direction estime qu'aucun jugement critique n'est susceptible d'entraîner des ajustements aux valeurs comptables des actifs et des passifs.

#### Estimations et hypothèses comptables critiques

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige de la société qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de revenus et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La société procède aussi à des estimations et à des hypothèses pour l'avenir.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**6 - ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES - (suite)**Dépréciation d'immobilisations corporelles

La capacité de la société à recouvrer la valeur comptable de ses immobilisations corporelles (incluant les propriétés minières et les frais différés afférents) dépend de la conjoncture sur les marchés des métaux, des ressources minérales associées aux propriétés et des futurs coûts requis pour le recouvrement ultime par le biais d'une exploitation minière ou d'une vente.

Tout changement dans la qualité et la quantité des réserves de minerai récupérables, les prix de vente prévus et les charges d'exploitation prévues pourrait avoir une incidence importante sur la juste valeur estimative des actifs miniers, ce qui pourrait mener à des pertes de valeur ou des radiations importantes dans l'avenir.

Estimations de réserves de minerai et de ressources minérales

Les réserves de minerai représentent des estimations de la quantité de minerai qui peut être économiquement et légalement extrait des propriétés minières de la société. La société estime ses réserves de minerai et ses ressources minérales en fonction de renseignements compilés par des personnes qualifiées appropriées en ce qui a trait aux données géologiques et techniques portant sur les dimensions, la profondeur, la forme et la teneur du gisement et les techniques de production appropriées et les taux de récupération. Une telle analyse exige de faire des jugements géologiques complexes dans l'interprétation des données.

Puisque les hypothèses économiques utilisées peuvent changer et que des renseignements géologiques additionnels sont produits durant l'exploitation d'une mine, les estimations de réserves peuvent aussi changer. De tels changements pourraient avoir une incidence sur la situation financière et les résultats de la société, notamment :

- (i) La valeur comptable des immobilisations corporelles pourrait être affectée suivant des changements dans les estimations des flux de trésorerie futurs;
- (ii) Les charges d'amortissement à l'état consolidé des résultats pourraient changer lorsque ces charges sont déterminées selon la méthode des unités de production, ou lorsque la durée d'utilité des actifs en question change; et
- (iii) Les provisions pour obligations liées à la restauration environnementale pourraient changer - lorsque des changements aux estimations de réserves affectent les attentes quant au moment où ces activités auront lieu et le coût associé à ces activités.

Estimation de la durée d'utilité des actifs miniers

Le calcul du taux d'amortissement par unité de production pourrait être affecté dans la mesure où la production réelle dans l'avenir diffère de la production prévue basée sur les réserves prouvées et probables de minerai. Ceci se produit généralement lorsque des changements majeurs sont apportés à l'un ou l'autre des facteurs ou hypothèses utilisés pour estimer les réserves de minerai.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**6 - ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES - (suite)***Estimation de la durée d'utilité des actifs miniers - (suite)*

La direction estime la durée d'utilité des actifs miniers en fonction de la période au cours de laquelle les actifs devraient être disponibles pour utilisation. Les montants et la durée des charges comptabilisées pour l'amortissement des actifs miniers pour toute période, ainsi que leur valeur recouvrable nette, sont affectés par ces estimations de durée d'utilité. Les estimations sont révisées au moins une fois l'an et sont mises à jour si les attentes changent en fonction de changements dans les réserves de minerai, de l'usure physique, de l'obsolescence technique ou commerciale, et d'autres restrictions, juridiques ou autres, à l'utilisation. Il est possible que de tels changements puissent se solder par des changements importants de la durée d'utilité estimative des actifs miniers de la société dans l'avenir, affectant ainsi l'amortissement et la valeur recouvrable nette de ces actifs.

*Provision pour obligations liées à la restauration environnementale*

Les activités d'exploitation et d'exploration minières de la société sont assujetties aux lois et aux règlements régissant la protection de l'environnement. La société constate des montants correspondant aux meilleures estimations de la direction pour les obligations de mise hors service et de restauration dans la période au cours de laquelle ces obligations entrent en vigueur. Les coûts réels engagés dans les périodes futures pourraient différer de manière importante de ces estimations. De plus, les changements futurs aux lois et règlements en matière d'environnement, aux estimations de la durée d'exploitation, et aux taux d'actualisation pourraient affecter la valeur comptable de cette provision. De tels changements pourraient également avoir une incidence sur la durée d'utilité des actifs amortis selon la méthode linéaire, dont les durées d'utilité se limitent à la durée de vie de la mine.

*Juste valeur des bons de souscription, des droits de conversion, des débetures convertibles et des options d'achat d'actions*

La société fait des estimations et formule des hypothèses pour calculer la juste valeur des bons de souscription, des droits de conversion, des débetures convertibles et des options d'achat d'actions. Les hypothèses importantes comprennent l'estimation de la volatilité prévue, la durée de vie prévue et le taux prévu du rendement sans risque. Tout changement visant les estimations ou les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur pourrait avoir une incidence significative sur les résultats d'exploitation, le passif ou les autres composantes des capitaux propres de la société dans le futur. Les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur sont décrites à la note 17 - *Bons de souscription*, à la note 19 - *Débetures convertibles* et à la note 20 - *Capital-actions*.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**7 - INFORMATION SECTORIELLE**

A) Secteurs d'exploitation – Les activités de la société sont principalement orientées vers l'acquisition, l'exploration et la production d'or dans la région de l'Afrique de l'Ouest. En conséquence, la société est organisée selon un secteur unique.

B) Secteurs géographiques – Les actifs de la société par secteur géographique sont comme suit :

	31 décembre 2014		
			\$
	Afrique de l'Ouest	Canada	Total
<b>Stocks</b>	<b>2 502 596</b>	<b>---</b>	<b>2 502 596</b>
<b>Biens miniers</b>	<b>16 684 331</b>	<b>---</b>	<b>16 684 331</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>44 021 717</b>	<b>71 381</b>	<b>44 093 098</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>209 520</b>	<b>---</b>	<b>209 520</b>
	<b>63 418 164</b>	<b>71 381</b>	<b>63 489 545</b>

  

	31 décembre 2013		
			\$
	Afrique de l'Ouest	Canada	Total
Stock	19 526	---	19 526
Biens miniers	20 820 555	---	20 820 555
Immobilisations corporelles	25 528 503	78 717	25 607 220
Immobilisations incorporelles	253 152	---	253 152
	46 621 736	78 717	46 700 453

**8 - FRAIS D'ADMINISTRATION, CHARGES OPÉRATIONNELLES ET FRAIS FINANCIERS****FRAIS FINANCIERS**

	2014	2013
	\$	\$
Intérêts réels partie dette de la débenture convertible	<b>1 194 000</b>	130 849
Intérêts théoriques partie dette de la débenture convertible	<b>1 332 884</b>	134 623
Intérêts sur marges de crédit	<b>817 407</b>	19 006
Intérêts sur dettes	<b>689 986</b>	881 799
Frais bancaires	<b>76 344</b>	34 313
	<b>4 110 621</b>	1 200 590
Frais financiers capitalisés - note 13	<b>3 109 684</b>	800 115
	<b>1 000 937</b>	400 475

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**8 - FRAIS D'ADMINISTRATION, CHARGES OPÉRATIONNELLES  
ET FRAIS FINANCIERS - (suite)**

	<b>2014</b>	2013
	<b>\$</b>	\$
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>		
Salaires et charges sociales	<b>2 537 708</b>	374 896
Frais de déplacement	<b>432 537</b>	178 356
Congrès	<b>2 389</b>	---
Assurances	<b>19 984</b>	8 024
Loyer	<b>67 971</b>	22 538
Divulgation et maintien à la Bourse	<b>115 132</b>	118 705
Publicité	<b>24 144</b>	2 770
Télécommunications	<b>141 037</b>	15 690
Frais de bureau	<b>78 353</b>	19 958
Frais généraux	<b>823 812</b>	393 346
	<b>4 243 067</b>	1 134 283
<b>CHARGES OPÉRATIONNELLES</b>		
Provision pour remise en état du site de Nampala	<b>166 317</b>	---

**9 - STOCKS**

	<b>2014</b>	2013
	<b>\$</b>	\$
Stocks de minerai	<b>513 879</b>	---
Stocks de produits en cours (doré)	<b>329 192</b>	---
Stocks de pièces et fournitures	<b>1 659 525</b>	19 526
	<b>2 502 596</b>	19 526

**10 - DÉBITEURS**

	<b>2014</b>	2013
	<b>\$</b>	\$
Avances aux fournisseurs	<b>297 209</b>	1 305 845
Taxes à la consommation à recevoir	<b>30 195</b>	64 467
Autres débiteurs	<b>26 797</b>	151 649
	<b>354 201</b>	1 521 961

## RESSOURCES ROBEX INC.

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

## 11 - BIENS MINIERS

	Diangounté (A)	Kolomba (B)	Mininko (C)	Sanoula (D)	N'Golopène (E)	Propriétés en attente de renouvellement (F)	Total
Participation indivise	100%	100%	100%	100%	49%		
<b>Droits et titres miniers</b>							
Solde au 31 décembre 2013	1 135 669	63 282	666 237	191 493	---	321 376	<b>2 378 057</b>
Acquisitions	---	---	---	---	---	---	---
Provisions ou sous-options	---	---	---	---	---	(307 854)	<b>(307 854)</b>
Variation du taux de change	(47 784)	(2 663)	(28 032)	(8 057)	---	(13 522)	<b>(100 058)</b>
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>1 087 885</b>	<b>60 619</b>	<b>638 205</b>	<b>183 436</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>1 970 145</b>
<b>Frais d'exploration</b>							
Solde au 31 décembre 2013	4 161 815	646 869	8 828 087	681 722	638 455	3 485 550	<b>18 442 498</b>
Frais engagés	69 103	69 289	48 259	70 350	---	462 923	<b>719 924</b>
Provisions ou radiations	---	---	---	---	---	(3 911 293)	<b>(3 911 293)</b>
Amortissements	39 628	39 628	26 638	39 627	---	142 876	<b>288 397</b>
Variation du taux de change	(179 322)	(31 539)	(374 539)	(33 019)	(26 865)	(180 056)	<b>(825 340)</b>
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>4 091 224</b>	<b>724 247</b>	<b>8 528 445</b>	<b>758 680</b>	<b>611 590</b>	<b>---</b>	<b>14 714 186</b>
<b>Total au 31 décembre 2014</b>	<b>5 179 109</b>	<b>784 866</b>	<b>9 166 650</b>	<b>942 116</b>	<b>611 590</b>	<b>---</b>	<b>16 684 331</b>

## RESSOURCES ROBEX INC.

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 décembre 2013

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

## 11 - BIENS MINIERS - (suite)

	Diangounté (A)	Kolomba (B)	Mininko (C)	Sanoula (D)	N'Golopène (E)	Propriétés en attente de renouvellement (F)	Total
Participation indivise	85%	100%	100%	100%	49%		
<b>Droits et titres miniers</b>							
Solde au 31 décembre 2012	1 016 714	56 655	596 451	171 435	---	882 641	<b>2 723 896</b>
Acquisitions	---	---	---	---	---	---	---
Provisions ou sous-options	---	---	---	---	---	(664 535)	<b>(664 535)</b>
Variation du taux de change	118 955	6 627	69 786	20 058	---	103 270	<b>318 696</b>
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>1 135 669</b>	<b>63 282</b>	<b>666 237</b>	<b>191 493</b>	<b>---</b>	<b>321 376</b>	<b>2 378 057</b>
<b>Frais d'exploration</b>							
Solde au 31 décembre 2012	3 678 402	533 216	7 709 420	564 542	524 404	2 015 866	<b>15 025 850</b>
Frais engagés	38 907	37 274	195 391	37 150	38 574	1 317 926	<b>1 665 222</b>
Provisions ou radiations	---	---	---	---	---	(411 518)	<b>(411 518)</b>
Amortissements	10 616	10 616	10 616	10 616	10 616	212 319	<b>265 399</b>
Variation du taux de change	433 890	65 763	912 660	69 414	64 861	350 957	<b>1 897 545</b>
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>4 161 815</b>	<b>646 869</b>	<b>8 828 087</b>	<b>681 722</b>	<b>638 455</b>	<b>3 485 550</b>	<b>18 442 498</b>
<b>Total au 31 décembre 2013</b>	<b>5 297 484</b>	<b>710 151</b>	<b>9 494 324</b>	<b>873 215</b>	<b>638 455</b>	<b>3 806 926</b>	<b>20 820 555</b>

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**11 - BIENS MINIERS - (suite)**

- (A) Le titre minier de Diangounté est détenu à 100 % par la Société Robex N'Gary SA, société de droit malien dont Ressources Robex inc. détient 85 % des actions émises et dont N'Gary Transport, une société non apparentée, détient 15 %. Ce permis a été attribué le 18 mai 2009 et expire le 17 mai 2016. Le permis a reçu un premier renouvellement le 9 octobre 2012. La société a déposé la demande de renouvellement et est toujours en attente de ce renouvellement.

La société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis.

- (B) La société détient le permis, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive, Ressources Robex Mali S.A.R.L. Ce permis de recherche et d'exploration lui a été octroyé le 17 janvier 2013. La durée de validité de ce permis est de 3 ans, renouvelable 2 fois, pour 2 années, soit pour une durée totale de 7 ans.

La société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis.

- (C) Depuis le 30 avril 2007, la société détient 100 % des titres miniers de ces propriétés et le vendeur bénéficiait de redevances NSR (Net Smelter Return) de 2 % sur lesquelles la société a un droit de premier refus. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la société a procédé à l'acquisition de la moitié de ces redevances en contrepartie d'une somme payée en trésorerie de 250 000 \$. Dorénavant, le vendeur bénéficiera de redevances NSR de 1 % sur lesquelles la société a toujours un droit de premier refus.

Le 8 novembre 2011, la société a rendu publique une étude de faisabilité confirmant une exploitation rentable possible sur le site de Mininko.

Le 1er mars 2012, la filiale en propriété exclusive Ressources Robex Mali S.A.R.L. s'est vu octroyer le permis de recherche et d'exploration. La durée de ce permis est de trois ans et est renouvelable deux fois. La durée de chaque période de renouvellement est égale à deux ans, pour un total de 7 ans. Ce permis expirera le 28 février 2019.

Le 21 mars 2012, la filiale 'Nampala S.A.', dont la société détient 90%, a reçu le permis d'exploitation d'or et de substances minérales relativement à une portion de la propriété de Mininko. Ce permis d'exploitation est valide pour une durée de 30 ans.

De plus, lors de l'attribution du permis d'exploitation, l'État malien s'est vu octroyer 10% des actions de Nampala S.A. à titre gratuit. L'État malien pourrait décider d'acquérir 10 % supplémentaire à titre onéreux, ce qu'il n'a pas fait à la date de ces états financiers.

La société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**11 - BIENS MINIERES - (suite)**

- (D) Depuis le 30 mai 2008, la société détient 100 % du titre minier par l'entremise de sa filiale Ressources Robex Mali SARL, filiale en propriété exclusive. Le vendeur bénéficiera de redevances NSR de 2 % sur lesquelles la société aura un premier droit de refus.

Le permis de recherche et d'exploration a été attribué le 2 février 2012. La durée de ce permis est de trois ans et est renouvelable deux fois. La durée de chaque période de renouvellement est égale à deux ans, pour un total de 7 ans. Ce permis expire en février 2019.

La société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis.

- (E) En juillet 2011, la société a conclu une entente de partenariat avec Resolute Mining Limited permettant à cette dernière d'acquérir une participation maximale de 70 % dans le permis N'Golopène. Selon les conditions de cette entente, Resolute Mining Limited pouvait acquérir une première participation de 51% dans la coentreprise une fois les conditions suivantes remplies : payer un montant initial de 400 000 dollars australiens dans les 12 premiers mois de l'entente, soit en argent, soit en actions de Resolute Mining Limited, ou soit en combinant les deux et contribuer financièrement aux dépenses de la coentreprise pour un montant total d'un million de dollars US durant la période d'acquisition initiale de 2 ans. Après cette période, Resolute Mining Limited pourra choisir d'acquérir une participation additionnelle de 19 % de la coentreprise en investissant 1,5 million de dollars US additionnel dans les 2 années subséquentes ou en complétant une étude de faisabilité. À ce jour, un montant total de 400 000 dollars australiens a été encaissé par rapport à cette entente. Ce montant a été comptabilisé en diminution de la valeur de la propriété. De plus, Resolute Mining Limited a investi plus d'un million de dollars US au cours des 2 premières années, ce qui fait que Robex ne détient plus que 49 % de ce partenariat.

Un NSR de 2 % sera conservé par le vendeur, qui pourra être racheté par la société.

Le permis de recherche et d'exploration a été attribué en mai 2010 et est valable pour une durée de trois ans, renouvelable 2 fois, pour un total de 7 ans. Le permis a été renouvelé en août 2013 et le prochain renouvellement est prévu pour août 2015.

La société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis.

- (F) La société a investi en exploration dans le passé sur 4 autres propriétés minières au Mali dont les permis, au 31 décembre 2014, n'avaient pas été renouvelés par le gouvernement malien. Bien que la société effectue présentement des démarches pour obtenir le renouvellement de ces permis puisqu'elle ne peut présumer du succès de ces renouvellements, la société a donc décidé de comptabiliser une provision pour dépréciation sur ces permis.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**12 - ACQUISITION DE BIENS MINIERS ET DÉPENSES D'EXPLORATION ET DE DÉVELOPPEMENT REPORTÉES**

	<b>2014</b>	2013
	\$	\$
<b>ACQUISITION DE BIENS MINIERS</b>		
<b>Solde au début</b>	<b>2 378 057</b>	2 723 896
Provisions ou sous-options	<b>(307 854)</b>	(664 534)
Effet de la variation du taux de change	<b>(100 058)</b>	318 695
<b>Solde à la fin</b>	<b>1 970 145</b>	2 378 057
 <b>DÉPENSES D'EXPLORATION ET DE DÉVELOPPEMENT</b>		
<b>Solde au début</b>	<b>18 442 498</b>	15 025 850
<u>Ajouter :</u>		
Honoraires de gestion	<b>54 436</b>	175 005
Travaux d'exploration	<b>442 151</b>	1 110 349
Équipement	<b>69 912</b>	48 169
Honoraires - développement	<b>62 215</b>	128 701
Frais de déplacement	<b>17 204</b>	108 433
Fournitures et autres	<b>74 006</b>	94 565
	<b>719 924</b>	1 665 222
Amortissement d'immobilisations corporelles et incorporelles	<b>288 397</b>	265 399
Provisions ou radiations	<b>(3 911 293)</b>	(411 518)
Effet de la variation du taux de change	<b>(825 340)</b>	1 897 545
	<b>(3 728 312)</b>	3 416 648
<b>Solde à la fin</b>	<b>14 714 186</b>	18 442 498
 <b>SOLDE TOTAL</b>	<b>16 684 331</b>	20 820 555

## RESSOURCES ROBEX INC.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**13 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Coûts de développement minier	Bâtiments et aménagement de bureaux	Matériel relatif à l'exploitation minière	Outillage, équipements et matériel roulant	Équipement d'exploration	<b>Total</b>
<b>Coût</b>						
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	---	<b>469 123</b>	<b>1 558 807</b>	<b>313 296</b>	<b>1 321 214</b>	<b>3 662 440</b>
Acquisitions						
Actifs acquis	---	2 488 822	17 715 641	693 185	432 858	<b>21 330 506</b>
Variation du taux de change	---	92 868	1 544 113	(56 767)	197 588	<b>1 777 802</b>
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	---	<b>3 050 813</b>	<b>20 818 561</b>	<b>949 714</b>	<b>1 951 660</b>	<b>26 770 748</b>
Acquisitions						
Actifs acquis	6 659 377	520 502	13 214 704	1 026 817	---	<b>21 421 400</b>
Variation du taux de change	(134 026)	(143 374)	(1 529 896)	(74 614)	(82 295)	<b>(1 964 205)</b>
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>6 525 351</b>	<b>3 427 941</b>	<b>32 503 369</b>	<b>1 901 917</b>	<b>1 869 365</b>	<b>46 227 943</b>

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, un montant de 0 \$ est inclus dans les coûts d'acquisition représentant la provision pour obligations liées à la restauration environnementale (210 143 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013). Aussi, pour cette même période de 2014, un montant de 58 888 \$ concernant l'amortissement de certaines immobilisations a été comptabilisé dans le coût du matériel relatif à l'exploitation minière (21 324 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013).

## RESSOURCES ROBEX INC.

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

## 13 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES - (suite)

	Coûts de développement minier	Bâtiments et aménagement de bureaux	Matériel relatif à l'exploitation minière	Outillage, équipements et matériel roulant	Équipement d'exploration	<b>Total</b>
<b>Amortissement cumulé</b>						
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	---	<b>2 248</b>	---	<b>42 087</b>	<b>639 157</b>	<b>683 492</b>
Amortissement de l'exercice	---	40 981	---	110 148	232 890	<b>384 019</b>
Variation du taux de change	---	132	---	5 301	90 584	<b>96 017</b>
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	---	<b>43 361</b>	---	<b>157 536</b>	<b>962 631</b>	<b>1 163 528</b>
Amortissement de l'exercice	---	523 795	---	309 917	227 105	<b>1 060 817</b>
Variation du taux de change	---	(17 950)	---	(20 418)	(51 132)	<b>(89 500)</b>
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	---	<b>549 206</b>	---	<b>447 035</b>	<b>1 138 604</b>	<b>2 134 845</b>
<b>Valeur nette :</b>						
Au 31 décembre 2013	---	3 007 452	20 818 561	792 178	989 029	<b>25 607 220</b>
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>6 525 351</b>	<b>2 878 735</b>	<b>32 503 369</b>	<b>1 454 882</b>	<b>730 761</b>	<b>44 093 098</b>

Des immobilisations d'une valeur comptable de 39 028 720 \$ ne font pas l'objet d'un amortissement parce qu'elles sont soit en cours de construction, soit en cours d'installation au 31 décembre 2014 (20 818 561 \$ au 31 décembre 2013).

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**14 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES****Logiciels****COÛT****Solde au début**Acquisitions:

Actifs acquis

Effet de la variation du taux de change

**Solde à la fin****AMORTISSEMENT CUMULÉ****Solde au début**

Amortissement de l'exercice

Effet de la variation du taux de change

**Solde à la fin****Valeur nette :**

	<b>2014</b>	2013
	\$	\$
<b>Solde au début</b>	<b>296 906</b>	20 459
<u>Acquisitions:</u>		
Actifs acquis	<b>41 647</b>	252 596
Effet de la variation du taux de change	<b>(14 811)</b>	23 851
<b>Solde à la fin</b>	<b>323 742</b>	296 906
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>		
<b>Solde au début</b>	<b>43 754</b>	5 537
Amortissement de l'exercice	<b>75 320</b>	35 363
Effet de la variation du taux de change	<b>(4 852)</b>	2 854
<b>Solde à la fin</b>	<b>114 222</b>	43 754
<b>Valeur nette :</b>	<b>209 520</b>	253 152

**15 - CRÉDITEURS**

Intérêts courus

Comptes à payer à des apparentés

Autres crédateurs

	<b>2014</b>	2013
	\$	\$
Intérêts courus	<b>642 925</b>	331 151
Comptes à payer à des apparentés	<b>769 861</b>	107 649
Autres crédateurs	<b>9 554 606</b>	1 587 457
	<b>10 967 392</b>	2 026 257

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**16 - DETTE À LONG TERME**

Emprunt auprès d'un fournisseur, taux d'intérêts annuels de 10 %, remboursable mensuellement par versements de 207 584 \$CA (97 001 777 francs CFA) incluant capital et intérêts, jusqu'en décembre 2015 inclusivement.

Emprunt auprès d'un fournisseur, d'un montant maximal de 3 210 005 \$ (1 500 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 10,1%, garanti par une hypothèque foncière sur le permis d'exploitation d'or et de substances minérales dans la zone de Nampala. La société ne pourra verser de dividendes avant le règlement des échéances dues au fournisseur. Cet emprunt est remboursable par 36 versements mensuels de 89 167 \$ (41 666 667 francs CFA) plus les intérêts, jusqu'en décembre 2016 inclusivement.

Emprunt auprès d'un actionnaire de la société, d'un montant de 8 500 000 \$CA, intérêts annuels de 8%, garanti par une hypothèque légale grevant l'universalité des actifs de la société (voir note 30).

Partie courante de la dette à long terme

<b>2014</b>	2013
<b>\$</b>	\$
<b>2 598 425</b>	4 679 907
<b>3 210 005</b>	3 351 000
<b>8 854 082</b>	---
<b>14 662 512</b>	8 030 907
<b>13 592 511</b>	3 239 964
<b>1 070 001</b>	4 790 943

Les paiements en capital requis au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

	\$
2015	13 592 511
2016	1 070 001

**Marges de crédit autorisées**

Marge de crédit autorisée, d'une banque malienne, pour un montant maximal de 1 070 001 \$ (500 000 000 francs CFA). Taux d'intérêt annuel de 9%.

Marge de crédit autorisée, d'une banque malienne, pour un montant maximal de 5 350 008 \$ (2 500 000 000 francs CFA). Taux d'intérêt annuel de 8%.

<b>2014</b>	2013
<b>\$</b>	\$
<b>1 035 734</b>	1 350 398
<b>5 461 929</b>	---
<b>6 497 663</b>	1 350 398

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**17 - BONS DE SOUSCRIPTION**

Les bons de souscription émis ont varié comme suit :

	2014		2013	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début	<b>81 388 888</b>	<b>0,24 \$</b>	101 811 438	0,25 \$
Exercés	---	---	(1 525 000)	0,18 \$
Annulés ou échus	<b>(1 388 888)</b>	<b>0,30 \$</b>	(18 897 550)	0,26 \$
En circulation à la fin	<b>80 000 000</b>	<b>0,25 \$</b>	81 388 888	0,24 \$
Pouvant être exercés	<b>80 000 000</b>	<b>0,25 \$</b>	81 388 888	0,24 \$

Aucun bon de souscription n'a été émis au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 (aucun bon de souscription émis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013).

Le tableau suivant résume certaines informations concernant les bons de souscription de la société au 31 décembre 2014.

Nombre	Prix d'exercice	Échéance (année)
<u>80 000 000</u>	0,25 \$	2,8
<u><u>80 000 000</u></u>		

Du fait que ces instruments sont payables en dollars canadiens, devise qui n'est pas la monnaie fonctionnelle de la société, les bons de souscription ne respectent pas les critères définis par les IFRS pour la classification en tant qu'instruments de capitaux propres. Ils sont ainsi considérés comme des dérivés évalués initialement et subséquemment à la juste valeur et présentés en tant que passif financier. Toute variation ultérieure de la juste valeur est comptabilisée en résultat net.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**17 - BONS DE SOUSCRIPTION - (suite)**

Les justes valeurs des bons de souscription évaluées au 31 décembre 2014 et 2013 l'ont été selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses suivantes:

	<b>2014</b>	2013
Taux d'intérêt sans risque	<b>1,00%</b>	1,65%
Volatilité prévue	<b>100,54%</b>	50,00%
Taux de rendement des actions	<b>0%</b>	0%
Durée de vie prévue	<b>2,83 années</b>	3,83 années

La juste valeur des bons de souscription est présentée à la note 28 ci-après.

**18 - PASSIF ENVIRONNEMENTAL**

Provision relative au démantèlement ultérieur des installations en cours de construction sur le site de Nampala

<b>31 décembre</b>	31 décembre
<b>2014</b>	2013
<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>367 618</b>	210 143

Les activités de la société sont assujetties à diverses lois et réglementations concernant les provisions pour restauration de l'environnement et fermeture pour lesquelles la société estime les coûts futurs. Ces provisions peuvent être révisées par suite des modifications apportées à ces lois et règlements et de nouvelles informations, comme les changements dans les réserves correspondant à un changement dans la vie de la mine et les taux d'actualisation, les changements dans les coûts estimatifs des activités de remise en état et l'acquisition ou la construction d'une nouvelle mine. La société constitue une provision selon la meilleure estimation des coûts futurs de remise en état des sites miniers et des installations de production connexes sur une base actualisée.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**19 - DÉBENTURES CONVERTIBLES**

Le 21 novembre 2013, la société a émis des débentures convertibles d'un montant de 11 940 000 \$, non garanties, venant à échéance le 20 novembre 2016. Ce montant est convertible en 79 600 000 actions ordinaires de la société, jusqu'au 20 novembre 2016, au prix de 0,15 \$ par action. Les débentures portent intérêt au taux de 10 % annuellement et peuvent être réglées en trésorerie à chaque date anniversaire. Les intérêts ne sont pas convertibles en actions de la société, mais pourront être réglés en actions de la société en fonction du cours de l'action à ce moment, et sous réserve de l'approbation préalable de la Bourse. Dans certaines situations, la société a la possibilité de faire une offre de rachat équivalent à 105% du capital et des intérêts courus et impayés aux détenteurs avant terme.

Les débentures convertibles se répartissent en deux composantes, la partie dette et la partie droit de conversion. La composante droits de conversion a été évaluée à la juste valeur initialement à la date d'émission des débentures, soit le 21 novembre 2013 et la composante dette a été évaluée à la valeur résiduelle. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, un montant de 1 194 000 \$ a été comptabilisé à titre d'intérêts courus (130 849 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013) et un montant d'intérêts effectifs de 1 332 884 \$ a été comptabilisé concernant la partie dette de cette débenture (134 623 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013). Les valeurs comptables des composantes de ces débentures sont les suivantes:

	<b>31 décembre 2014</b>	31 décembre 2013
	<b>\$</b>	\$
Droits de conversion à la juste valeur	<b>3 028 967</b>	4 332 495
Composante dette au coût amorti	<b>8 726 262</b>	7 393 378
	<b>11 755 229</b>	11 725 873

Les justes valeurs des droits de conversion évaluées au 31 décembre 2014 ainsi qu'au 31 décembre 2013, l'ont été selon le modèle d'évaluation de prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses suivantes :

	<b>31 décembre 2014</b>	31 décembre 2013
Taux d'intérêt sans risque	<b>1,00%</b>	1,10%
Volatilité prévue	<b>106,86%</b>	50,00%
Taux de rendement des actions	<b>0%</b>	0%
Durée de vie restante	<b>1,89 année</b>	2,89 années

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**20 · CAPITAL-ACTIONS****Autorisé :**

Actions en nombre illimité et sans valeur nominale :

Ordinaires

Privilégiées, sans droit de vote, à dividende non cumulatif variable n'excédant pas 14 %, non participantes dans les biens restants, rachetables au prix payé

**Émis et entièrement payé :****310 165 539 actions ordinaires**

(31 décembre 2013 - 283 425 539 actions ordinaires)

<b>2014</b>	2013
<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>47 944 090</b>	45 253 460

**Année 2014**

En décembre 2014, la société a émis 11 940 000 actions à un prix de 0,10 \$ l'action en paiement d'une dette pour un produit brut de 1 194 000 \$.

En novembre 2014, la société a complété un placement privé de 14 550 000 actions à un prix de 0,10 \$ l'action pour un produit brut de 1 455 000 \$.

Les frais d'émission d'actions relatifs à ces placements privés totalisent 13 245 \$.

En avril 2014, la société a émis 250 000 actions suite à l'exercice d'options d'achat d'actions pour un montant en trésorerie de 33 750 \$. La valeur des options exercées, qui a été reclassée dans le capital-actions, est de 21 125 \$.

**Année 2013**

En novembre 2013, la société a émis 6 666 667 actions pour un montant en trésorerie de 1 000 000 \$.

En juillet 2013, la société a émis 250 000 actions suite à l'exercice d'options d'achat d'actions pour un montant en trésorerie de 35 000 \$. La valeur des options exercées, qui a été reclassée dans le capital-actions, est de 24 000 \$.

En mai 2013, la société a émis 250 000 actions suite à l'exercice d'options d'achat d'actions pour un montant en trésorerie de 36 250 \$. La valeur des options exercées, qui a été reclassée dans le capital-actions, est de 21 900 \$.

En février 2013, la société a émis 1 525 000 actions suite à l'exercice de bons de souscription pour un montant de 274 500 \$. La juste valeur des ces bons exercés, qui a été reclassée dans le capital-actions, est de 8 036 \$.

Un montant de 5 000 \$ a été payé concernant l'émission de ces actions. Aucuns frais de financement n'ont été payés à l'égard de ces émissions d'actions de 2013.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**20 · CAPITAL-ACTIONS - (suite)****Régime d'options d'achat d'actions**

En vertu du régime d'options d'achat d'actions, la société peut attribuer des options à certains administrateurs, dirigeants, employés clés et consultants. Le nombre total d'actions ordinaires du capital-actions de la société pouvant être émises en vertu du présent régime est 10 000 000 d'actions. Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur d'un titulaire, qui n'est pas un consultant ou une personne s'occupant des relations avec les investisseurs, ne doit pas représenter, au cours d'une période de 12 mois, plus de cinq pour cent (5%) des actions ordinaires émises et en circulation de la société. Au moment de chaque octroi d'options, le conseil d'administration détermine l'échéance et le prix d'exercice de celles-ci et peut décider si elles peuvent être acquises selon un calendrier particulier. L'échéance des options émises ne peut excéder dix ans et le prix d'exercice peut être fixé à un prix escompté. Le nombre total d'options octroyées au cours d'une période de 12 mois aux consultants et aux personnes s'occupant des relations avec les investisseurs ne doit pas excéder 2% des actions ordinaires émises et en circulation. Enfin, les options octroyées à une personne dont les services sont retenus pour s'occuper d'activités de relations avec les investisseurs sont acquises sur une période de 12 mois, à raison de 25 % par période de trois mois.

Les options d'achat d'actions octroyées par la société sont réglables en instruments de capitaux propres de la société.

Les options d'achat d'actions ont varié comme suit :

	2014		2013	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début	2 950 000	0,19 \$	7 959 715	0,19 \$
Octroyées	1 380 000	0,20 \$	400 000	0,20 \$
Exercées	(250 000)	0,14 \$	(500 000)	0,14 \$
Annulées ou échues	(725 000)	0,19 \$	(4 909 715)	0,21 \$
En circulation à la fin	3 355 000	0,19 \$	2 950 000	0,19 \$
Pouvant être exercées	2 481 666	0,19 \$	2 950 000	0,19 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, la moyenne pondérée du prix de l'action lors de l'exercice des options d'achat d'actions était de 0,22 \$ (0,19 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2013).

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**20 · CAPITAL-ACTIONS - (suite)**

La juste valeur totale des options d'achat d'actions octroyées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 s'établit à 90 834 \$ (35 208 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, un montant de 31 665 \$ est inscrit comme rémunération en options d'achat d'actions (35 208 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013). Elle a été estimée aux dates d'octrois selon le modèle d'évaluation de prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	<b>2014</b>	2013
Taux d'intérêt sans risque	<b>1,09%</b>	1,65%
Volatilité prévue	<b>48,52%</b>	50%
Taux de rendement des actions	<b>0%</b>	0%
Durée de vie prévue	<b>2,6 ans</b>	5 ans

Le tableau suivant résume certaines informations concernant les options d'achat d'actions de la société au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013 :

Prix d'exercice	Options en circulation au 31 décembre 2014		Options pouvant être exercées au 31 décembre 2014	
	Moyenne pondérée de durée de vie contractuelle		Moyenne pondérée de durée de vie contractuelle restante	
	<u>Nombre</u>	<u>Années</u>	<u>Nombre</u>	<u>Années</u>
De 0,10 \$ à 0,145 \$	775 000	2,4	775 000	2,4
De 0,15 \$ à 0,195 \$	625 000	2,1	291 666	2,1
De 0,20 \$ à 0,245 \$	1 675 000	2,2	1 275 000	2,2
De 0,25 \$ à 0,295 \$	280 000	1,3	140 000	1,3
	<b>3 355 000</b>		<b>2 481 666</b>	

  

Prix d'exercice	Options en circulation au 31 décembre 2013		Options pouvant être exercées au 31 décembre 2013	
	Moyenne pondérée de durée de vie contractuelle restante		Moyenne pondérée de durée de vie contractuelle restante	
	<u>Nombre</u>	<u>Années</u>	<u>Nombre</u>	<u>Années</u>
De 0,10 \$ à 0,145 \$	1 000 000	3,2	1 000 000	3,2
De 0,15 \$ à 0,195 \$	500 000	1,7	500 000	1,7
De 0,20 \$ à 0,245 \$	1 450 000	3,1	1 450 000	3,1
	<b>2 950 000</b>		<b>2 950 000</b>	

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**21 - CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL**

	2014 \$	2013 \$
<b>Écart de conversion</b>		
<b>Solde au début</b>	<b>2 232 980</b>	(1 673 991)
Variation de l'écart de conversion de l'exercice	<b>(1 708 369)</b>	3 906 971
<b>Solde à la fin</b>	<b>524 611</b>	2 232 980
<b>Attribuable :</b>		
Aux actionnaires ordinaires	<b>513 848</b>	2 232 980
À la participation ne donnant pas le contrôle	<b>10 763</b>	---
	<b>524 611</b>	2 232 980

**22 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**

	2014 \$	2013 \$
<i>a) Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement</i>		
<b>Diminution (augmentation) de l'actif courant</b>		
Débiteurs	<b>1 153 017</b>	(1 312 576)
Stocks	<b>(2 576 783)</b>	(19 526)
Charges payées d'avance	<b>(50 759)</b>	---
	<b>(1 474 525)</b>	(1 332 102)
<b>Augmentation du passif courant</b>		
Créditeurs	<b>8 428 061</b>	1 310 147
	<b>6 953 536</b>	(21 955)
<i>b) Éléments sans incidence sur la trésorerie liés aux activités d'investissement</i>		
Acquisition de biens miniers et d'immobilisations corporelles incluses dans les créditeurs	<b>(6 219 911)</b>	---
	<b>733 625</b>	(21 955)

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**23 · IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET AVANTAGE FISCAL LATENT****Impôts sur le résultat**

Le tableau suivant présente un rapprochement de la charge d'impôts aux taux stipulés par la loi canadienne (fédérale et provinciale), soit 26,9% au 31 décembre 2014 (26,9% au 31 décembre 2013), et la charge d'impôts effectivement comptabilisée dans l'état des résultats.

	<b>2014</b>	2013
	<b>\$</b>	\$
Impôts sur le résultat recouvrables aux taux statutaires	<b>2 940 026</b>	999 449
Éléments non imposables et non déductibles	<b>(1 137 625)</b>	100 974
	<b>1 802 400</b>	1 100 423
Expiration des pertes fiscales	<b>(172 512)</b>	---
Avantage fiscal non comptabilisé	<b>(1 629 888)</b>	(1 100 423)
	---	---

**Avantage fiscal latent**

Aux fins fiscales, les opérations de l'exercice se soldent par une perte pour laquelle l'avantage fiscal n'a pas été comptabilisé. Ainsi, la société a des pertes fiscales qui pourront servir à réduire ses revenus imposables futurs. Ces pertes expireront comme suit :

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2015	690 000	685 000
2026	656 000	656 000
2027	811 000	808 000
2028	707 000	707 000
2029	529 000	529 000
2030	433 000	429 000
2031	1 428 000	1 426 000
2032	1 998 000	1 997 000
2033	2 919 000	2 917 000
2034	4 421 000	4 421 000
	<b>14 592 000</b>	<b>14 575 000</b>

En 2014, la valeur fiscale des biens miniers excède d'environ 8 800 000 \$ (4 155 000 \$ en 2013) la valeur comptable. La différence entre la valeur fiscale et les montants capitalisés aux états financiers découle principalement des radiations de biens miniers.

Au 31 décembre 2014, le solde non amorti, aux fins fiscales, des frais d'émission d'actions totalise 370 000 \$ (700 000 \$ en 2013) et sera déductible au cours des cinq prochains exercices.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**24 · PERTE NETTE PAR ACTION**

Le tableau suivant présente un rapprochement entre la perte de base par action et la perte diluée par action :

	<b>2014</b>	2013
	<b>\$</b>	\$
Perte nette de base	<b>10 549 484</b>	3 818 523
Ajustement relié aux intérêts et à la variation de juste valeur des débetures convertibles et des bons de souscription	<b>1 361 178</b>	(314 787)
Perte nette diluée	<b>11 910 662</b>	3 503 736
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	<b>285 373 950</b>	276 964 648
Droits de conversion concernant les débetures convertibles (1)	<b>79 600 000</b>	79 600 000
Options d'achat d'actions (1)	<b>118 229</b>	578 801
Bons de souscription (1)	---	47 835
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	<b>365 092 179</b>	357 191 284
<b>Perte nette de base et diluée par action (2)</b>	<b>0,037</b>	0,014

(1) Le calcul des conversions hypothétiques exclut les options et les bons de souscription dont l'effet est antidilutif. Certaines options ainsi que certains bons de souscription et droits de conversion sont antidilutifs puisque leur prix d'exercice est plus élevé que la valeur marchande moyenne de l'action ordinaire de la société pour chacune des périodes présentées. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, 1 955 000 options et 80 000 000 bons de souscription sont exclus du calcul du résultat dilué par action (1 450 000 options et 81 388 888 bons de souscription au 31 décembre 2013).

(2) En raison des pertes nettes subies au cours des exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013, tous les titres potentiellement dilutifs ont été considérés comme étant antidilutifs.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**25 · ÉVENTUALITÉ***Protection de l'environnement*

Les opérations de la société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la société est exploitée en conformité avec les lois et les règlements présentement en vigueur. Les coûts pouvant résulter de la restructuration de sites sont comptabilisés aux résultats de l'exercice ou incorporés au coût des immobilisations corporelles concernées dans la période au cours de laquelle il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.

**26 · INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL**

En matière de gestion de capital, les objectifs de la société sont de maintenir des liquidités adéquates pour financer les activités prévues. La définition de capital inclut les capitaux propres. Le capital de la société s'établissait respectivement à 17 347 259 \$ et 27 283 922 \$ aux 31 décembre 2014 et 2013.

Les objectifs de la société quant à la gestion du capital sont de maintenir une flexibilité financière dans le but de préserver sa capacité de satisfaire à ses obligations financières. La société surveille le capital en tenant compte de sa consommation de trésorerie mensuelle et de ses obligations à court terme liées à ses passifs financiers.

Les autres opérations qui ont un effet sur les capitaux propres sont présentés à l'état consolidé des variations des capitaux propres.

**27 · ENGAGEMENTS**

Au 31 décembre 2014, la société s'est engagée auprès de différents fournisseurs non liés, pour des achats d'équipements et de fournitures, pour un montant total de 1 249 077 \$ (1 545 122 \$ au 31 décembre 2013). De plus, la société s'est engagée pour la location de bureaux, en vertu de contrats venant à échéance en 2016.

Les paiements requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2015	1 329 567
2016	75 520

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**28 · INSTRUMENTS FINANCIERS****Catégories d'évaluation**

Les actifs financiers et les passifs financiers ont été classés dans des catégories qui définissent leur base d'évaluation et, dans le cas des éléments évalués à la juste valeur, qui déterminent si les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats ou dans l'état consolidé du résultat global. Ces catégories sont les suivantes : prêts et créances et passifs financiers au coût amorti. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs et des passifs classés dans chacune de ces catégories aux 31 décembre 2014 et 2013:

	<b>31 décembre 2014</b>	31 décembre 2013
	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>787 754</b>	5 523 373
Débiteurs	<b>324 003</b>	1 457 433
Dépôts versés	<b>14 011</b>	13 611
	<b>1 125 768</b>	6 994 417
<b>Passifs financiers au coût amorti</b>		
Découvert bancaire	<b>240 804</b>	---
Créditeurs	<b>10 404 668</b>	1 620 117
Marges de crédit	<b>6 497 663</b>	1 350 398
Dette à long terme	<b>14 662 512</b>	8 030 907
Composante dette des débentures convertibles	<b>8 726 262</b>	7 393 378
	<b>40 531 909</b>	18 394 800
<b>Juste valeur</b>		
Droits de conversion des débentures convertibles	<b>3 028 967</b>	4 332 495
Bons de souscription	<b>2 857 793</b>	3 131 898
	<b>5 886 760</b>	7 464 393

**Facteurs de risques financiers**

De par ses activités, la société est exposée à divers risques financiers, comme le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**28 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)****a) Risque de marché****i) Juste valeur**

La société estime que la valeur comptable de tous ses passifs financiers comptabilisés au coût amorti dans ses états financiers consolidés avoisine leur juste valeur. Les actifs et les passifs financiers courants sont évalués à la valeur comptable, qui est considérée comme une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée. C'est le cas de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, du découvert bancaire, des créditeurs et des marges de crédit. La juste valeur de la dette à long terme n'a pas été déterminée en raison des conditions particulières négociées et des tierces parties concernées. La juste valeur des bons de souscription et des droits de conversion est déterminée selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes.

Le tableau suivant fournit une analyse des instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur subséquemment à l'évaluation initiale. Les instruments financiers sont regroupés en niveaux de 1 à 3 selon le degré dans lequel la juste valeur est observable.

- Niveau 1 : évaluation à la juste valeur fondée sur les prix cotés (non rajustés) dans des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : évaluation à la juste valeur fondée sur des données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : évaluation à la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation incluant une partie importante de données relatives à l'actif ou au passif et qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**28 · INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)****a) Risque de marché - (suite)**i) Juste valeur - (suite)

				2014
				Total des passifs financiers à la
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	juste valeur
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Droits de conversion</b>	---	---	3 028 967	3 028 967
<b>Bons de souscription</b>	---	---	2 857 793	2 857 793
	---	---	5 886 760	5 886 760

				2013
				Total des passifs financiers à la
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	juste valeur
Passifs financiers				
Droits de conversion	---	---	4 332 495	4 332 495
Bons de souscription	---	---	3 131 898	3 131 898
	---	---	7 464 393	7 464 393

Le tableau suivant présente les variations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et évalués selon les paramètres du niveau 2 :

	2014	2013
	\$	\$
<b><u>Droits de conversion</u></b>		
<b>Solde au début</b>	4 332 495	---
Octroyés au cours de la période	---	4 681 245
Variation de la juste valeur au résultat net	<b>(1 170 824)</b>	(510 831)
Effet de la variation du taux de change présenté au résultat net	<b>(190 354)</b>	165 481
Effet de la variation du taux de change présenté au résultat global	<b>57 650</b>	(3 400)
<b>Solde à la fin</b>	<b>3 028 967</b>	4 332 495

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**28 · INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)****a) Risque de marché - (suite)**i) Juste valeur - (suite)

	<b>2014</b>	2013
	\$	\$
<b><u>Bons de souscription</u></b>		
<b>Solde au début</b>	<b>3 131 898</b>	2 716 014
Exercés au cours de la période	---	(8 036)
Variation de la juste valeur au résultat net	<b>(148 624)</b>	100 259
Effet de la variation du taux de change présenté au résultat net	<b>(137 604)</b>	294 406
Effet de la variation du taux de change présenté au résultat global	<b>12 123</b>	29 255
<b>Solde à la fin</b>	<b>2 857 793</b>	3 131 898

Il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et 2 et entre le niveau 2 et 3 au cours de ces exercices.

ii) Risque de taux d'intérêt

Les actifs et les passifs financiers courants de la société ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt en raison de leur nature à court terme ou parce qu'ils ne portent pas intérêt.

Les marges de crédit, les débentures convertibles et la dette à long terme portent intérêt à taux fixe et ne sont pas exposées au risque de taux d'intérêt.

iii) Risque de change

La société est exposée au risque de change découlant de son exposition à d'autres monnaies, principalement le dollar canadien.

La société détient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créditeurs, une dette à long terme, des débentures convertibles et des bons de souscription en dollars canadiens. En conséquence, la société est exposée au risque posé par les fluctuations de taux de change. La société n'utilise aucun dérivé pour atténuer son exposition au risque de change.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**28 · INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)****a) Risque de marché - (suite)****iii) Risque de change - (suite)**

Le tableau suivant présente les soldes en devise canadienne au 31 décembre 2014 et 2013:

	<b>31 décembre 2014</b>	31 décembre 2013
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>676 746</b>	3 546 280
Créditeurs	<b>(1 570 349)</b>	(634 009)
Dette à long terme	<b>(8 854 082)</b>	---
<b>Solde net en dollars canadiens</b>	<b>(9 747 685)</b>	2 912 271
<b>Solde net en francs CFA</b>	<b>(4 554 985 978)</b>	1 360 872 058

Toutes les autres variables étant demeurées constantes, une variation de 5% des taux de change aurait eu une incidence approximative de 457 000 \$ sur la perte nette de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 (112 000 \$ en 2013).

**b) Risque de crédit**

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que la société subisse une perte imprévue si un tiers qui est partie à un instrument financier venait à manquer à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer la société au risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les débiteurs. La société atténue ce risque en déposant sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières canadiennes et internationales jouissant d'excellentes cotes de solvabilité. La société possède cependant 6 792 \$ auprès de banques situées en Afrique auxquelles aucune cote de solvabilité n'a été attribuée. Les avances aux fournisseurs ont été effectuées pour la fabrication de pièces pour la construction de la mine. La société fait affaire avec ces fournisseurs depuis plusieurs années, et est d'avis que le risque de crédit lié à ces avances est faible.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**28 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)****c) Risque de liquidité**

Le risque de liquidité s'entend du risque que la société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations à leur échéance.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 décembre 2014:

	Valeur			
	comptable	De 0 à 1 an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans
<b>Créditeurs</b>	<b>10 967 392</b>	<b>10 967 392</b>	---	---
<b>Débetures convertibles - Droits de conversion (1-3-4)</b>	<b>3 028 967</b>	---	<b>3 028 967</b>	---
<b>Débetures convertibles - Composante dette (2-3-4)</b>	<b>8 726 262</b>	---	<b>11 940 000</b>	---
<b>Bons de souscription (3)</b>	<b>2 857 793</b>	---	<b>2 857 793</b>	---
<b>Dette à long terme</b>	<b>14 662 512</b>	<b>14 157 794</b>	<b>1 242 934</b>	---
<b>Marges de crédit</b>	<b>6 497 663</b>	<b>6 497 663</b>	---	---
	<b>46 740 589</b>	<b>31 622 849</b>	<b>19 069 694</b>	---

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 décembre 2013:

	Valeur			
	comptable	De 0 à 1 an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans
Créditeurs	2 026 257	2 026 257	---	---
Débetures convertibles - Droits de conversion (1-3-4)	4 332 495	---	4 332 495	---
Débetures convertibles - Composante dette (2-3-4)	7 393 378	---	11 940 000	---
Bons de souscription (3)	3 131 898	---	---	3 131 898
Dette à long terme	8 030 907	3 897 952	5 195 480	---
Marges de crédit	1 350 398	1 350 398	---	---
	26 265 333	7 274 607	21 467 975	3 131 898

(1) Convertible en 79 600 000 actions ordinaires de la société en novembre 2016

(2) 1 388 000 bons de souscription ont expiré en mai 2014 et 80 000 000 expireront en octobre 2017

(3) Le règlement de ces passifs n'entraînera aucune sortie de liquidités. De plus, l'exercice des bons de souscription entraînera des entrées de fonds et l'exercice des droits de conversion des débetures convertibles entraînera l'élimination des sorties de fonds à la valeur nominale des débetures convertibles.

(4) Tel que décrit à la note 19.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**29 · OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Les résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 comprennent un montant de 1 563 137 \$ engagé auprès des administrateurs et dirigeants et de sociétés contrôlées par eux (784 532 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013). Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie par les apparentés.

Le tableau ci-dessous résume, pour les exercices respectifs, la rémunération totale versée aux administrateurs et aux principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la société :

**Rémunérations des principaux dirigeants**

	<b>2014</b>	2013
	<b>\$</b>	\$
Honoraires et salaires	<b>1 057 193</b>	589 079
Rémunération en options d'achat d'actions	<b>31 665</b>	---
Jetons de présence	---	7 000
	<b>1 088 858</b>	596 079

Le tableau ci-dessous résume, pour les exercices respectifs, les transactions entre la société et les administrateurs et principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la société :

	<b>2014</b>	2013
	<b>\$</b>	\$
Émission et remboursement d'emprunts court terme	<b>8 500 000</b>	4 500 000
Émission de débentures convertibles	---	10 000 000
Transactions avec la société "FairChild Participation S.A." (1)	<b>771 134</b>	272 136
Loyer	---	10 000
Intérêts payés sur emprunt court terme	<b>354 082</b>	81 683
Intérêts payés sur débentures convertibles	<b>1 025 500</b>	---

(1) Un montant de 675 097 \$ inclus dans ce montant est lié à la rémunération de dirigeants de la société.

**30 · ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS**

Le 21 janvier 2015, la société a effectué un placement privé de 10 000 000 \$CA. La société a émis 142 857 142 actions de son capital-actions à un prix de 0,07 \$ relativement à ce financement.

Le 21 janvier 2015, la société a aussi émis 126 486 885 actions de son capital-actions à un prix de 0,07 \$ afin de payer une dette au montant de 8 854 082 \$CA.

Au mois de février 2015, l'entente qui avait été conclue avec la société Resolute Mining Limited, permettant à cette dernière d'acquérir une participation de 70 % dans le permis N'Golopène, a été annulée suite au désir de la société Resolute Mining Limited. Robex a donc récupéré la totalité des droits indivis de cette propriété minière à 100 %.